



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat Général

Service de la coordination des  
politiques publiques

Bureau de la coordination  
et des procédures environnementales

**ÉTABLISSEMENT DE SERVITUDES SUR FONDS PRIVÉS POUR LE PROJET DE  
POSE DE CANALISATIONS D'EAUX USÉES ET D'EAU POTABLE SUR LE  
CHEMIN DE LA FORÊT SOUS LE VENT – CAMBAIE**

**COMMUNE DE SAINT-PAUL**

-----  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le public est informé qu'en application du code rural et de la pêche maritime, est ouverte pendant 18 jours consécutifs, du **29 juin au 16 juillet 2026** inclusivement, sur le territoire de la commune de Saint-Paul, une enquête publique relative à l'établissement de servitudes sur fonds privés pour le projet de pose de canalisations d'eaux usées et d'eau potable sur le chemin de la Forêt sous le Vent – Cambaie.

Aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de la mairie principale de Saint-Paul, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet. Ces observations pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur au siège de l'enquête - mairie de Saint-Paul, (adresse : Hôtel de ville – 97460 SAINT-PAUL).

Madame Corinne CAZANOVE, désignée commissaire enquêteur par le préfet, se tiendra à la disposition du public selon le calendrier suivant :

<b>Mairie principale de Saint-Paul</b>	
<b>de 9h à 12h</b>	<b>Le 29 juin 2026</b>
<b>de 13h à 16h</b>	<b>Le 2 juillet 2026</b>
<b>de 13h à 16h</b>	<b>Le 16 juillet 2026</b>

A l'issue de l'enquête, il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Paul.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de La Réunion (Service de la coordination des politiques publiques/Bureau de la coordination et des procédures environnementales)